

**Atelier régional des Nations Unies sur le Programme mondial 2020  
de recensement de la population et des logements pour les pays arabophones**  
5-8 Décembre 2022  
Alger, Algérie

**Conclusions et recommandations**

1. L'atelier a été organisé conjointement par la Division des statistiques des Nations Unies (UNSD), le Bureau régional des États arabes de l'UNFPA (UNFPA ASRO), l'Institut arabe de formation et de recherche en statistique (AITRS) et la Commission économique des Nations Unies pour l'Asie centrale et occidentale (ESCWA). L'atelier a été réalisé avec le soutien du Ministère de la Numérisation et des Statistiques de la République d'Algérie et du Bureau de l'UNFPA en Algérie. L'atelier s'est tenu à Alger, en Algérie, du 5 au 8 décembre 2022, avec plus de 70 participants. Des responsables, méthodologistes et experts du recensement de la population et des logements ainsi que des représentants des bureaux nationaux de l'UNFPA d'Algérie, de Djibouti, d'Égypte, d'Irak, de Jordanie, du Liban, de Libye, de Mauritanie, du Maroc, d'Oman, de Palestine, du Qatar, de Somalie, du Soudan, de Syrie et de Tunisie. Lors de la session d'ouverture, l'atelier a été ouvert par l'Honorable Hocine Cherhabil, ministre de la numérisation et des Statistiques de la République d'Algérie.
  
2. Les participants ont exprimé leur gratitude à l'UNSD, l'UNFPA ASRO, l'AITRS et l'ESCWA pour l'organisation de l'atelier. Il a été conclu que l'atelier arrive à point nommé, surtout si l'on tient compte du fait que le précédent atelier similaire s'est tenu il y a six ans et que l'atelier a offert une plateforme pour présenter les normes et les recommandations internationales, et pour tirer des enseignements de l'expérience des pays participants qui ont déjà mené leurs recensements nationaux respectifs de la population et des logements, notamment en utilisant des technologies de collecte de données électroniques et des registres administratifs.
  
3. L'atelier a noté qu'il existe une hétérogénéité dans les capacités statistiques des pays arabophones en matière de recensement. Certains pays ont transformé leurs opérations de recensement traditionnelles grâce à l'utilisation de technologies avancées, notamment le système SIG, l'imagerie par satellite et les applications de collecte électronique de données. Quelques-uns sont passés du recensement traditionnel à des approches impliquant l'utilisation de registres administratifs et de sources de données administratives, tandis que d'autres sont en train de préparer le terrain pour l'utilisation de registres administratifs. En revanche, près d'un quart des pays de ce groupe n'ont pas effectué de recensement depuis des décennies, principalement en raison de crises humanitaires et de problèmes de sécurité.

4. Les participants à l'atelier se sont inquiétés de l'état d'avancement des recensements dans les pays arabophones qui n'ont pas effectué de recensement au cours des dernières décennies. L'atelier a encouragé ces pays à effectuer leur recensement dès que la situation dans leur pays le permet. L'atelier a recommandé à ces pays de poursuivre leurs préparatifs, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'instruments et de méthodes de collecte de données et le renforcement des capacités statistiques dans les domaines concernés, en partenariat avec les partenaires de développement et les organisations internationales fournissant un soutien technique, ainsi que la coopération sud-sud.

5. L'atelier a applaudi la vaste coopération entre les pays arabophones dans le cadre du cycle de recensement de 2020. De nombreuses visites d'étude ont été effectuées, et un soutien technique a été apporté par les pays ayant de bonnes pratiques et ayant réussi à mener les recensements du cycle 2020. Le soutien a été étendu à l'utilisation du SIG, aux technologies de collecte de données électroniques et au suivi et à la gestion des opérations sur le terrain. Une coopération a également été mise en place en ce qui concerne le partage de tablettes pour la collecte de données de recensement, ainsi que la transition vers une production de statistiques de recensement par petites unités basée sur les registres. L'atelier a vivement recommandé d'intensifier ces échanges et cette coopération, et a demandé à l'UNFPA ASRO, à l'AITRS et à l'ESCWA d'apporter tout leur soutien à cet égard.

6. L'atelier a noté avec satisfaction que tous les pays de la région se sont engagés dans la cartographie numérique, allant jusqu'à collecter la localisation GPS des infrastructures et de toutes les unités de logement. En outre, un certain nombre de pays ont utilisé avec succès l'entretien personnel assisté par ordinateur (CAPI) pour mener leurs recensements et de nombreux autres pays prévoient de mener leurs recensements du cycle 2020 en utilisant cette technologie. Les participants ont souligné l'importance de renforcer les capacités et l'expertise des offices statistiques nationaux et d'adopter une approche progressive pour l'adoption de nouvelles technologies de collecte de données, en commençant par les expérimenter dans le cadre d'enquêtes et d'activités statistiques similaires. Le motif essentiel de l'utilisation des CAPI et d'appareils portables réside dans le fait qu'elle permet d'accélérer le traitement des données, la diffusion des résultats du recensement et d'améliorer la qualité des statistiques qui en découlent.

7. Les participants ont souligné l'importance d'établir des systèmes avancés pour la gestion, le suivi et les activités opérationnelles afin de garantir la couverture du recensement et la qualité des données. Ces systèmes permettent de surveiller, de suivre et de communiquer en temps réel avec le personnel sur le terrain. Il a également été noté que ces systèmes pourraient être utilisés efficacement s'ils sont établis dans le cadre des opérations sur le terrain et de manière intégrée avec d'autres systèmes utilisés pour la collecte de données, le recrutement du personnel et la logistique.

8. Il a été noté que les pays diffèrent dans leur approche de l'acquisition et/ou du développement d'applications électroniques pour la collecte de données à utiliser dans les opérations de collecte de données à travers des entretiens assistés par ordinateur (CAPI) et des sondages par internet (CAWI). Si certains pays se sont appuyés sur des solutions librement disponibles, d'autres ont développé ou sont en train de développer leurs propres solutions internes, tandis que d'autres encore ont confié le développement des applications à des développeurs de logiciels externes. Il a été noté que chaque approche a des conséquences importantes sur le budget, le calendrier et les ressources humaines et qu'elle implique des compromis ; par conséquent, il convient de consacrer suffisamment de temps aux étapes préparatoires pour examiner correctement les options disponibles.

9. Dans les cas où les solutions informatiques sont externalisées, l'atelier a mis en garde contre le fait que si l'externalisation peut sembler être une solution attrayante pour les offices statistiques qui ne disposent que d'une petite direction informatique ou qui manquent d'expérience, l'externalisation apporte ses propres défis et problèmes. Parmi les nombreux défis à relever, citons la recherche du bon partenaire pour l'externalisation, les réglementations gouvernementales, la connaissance des fournisseurs internationaux, y compris leur culture et leurs pratiques commerciales, et le risque de dépendance vis-à-vis d'un fournisseur externe. Il est important que les projets externalisés soient soigneusement contrôlés par rapport au cahier des charges, afin d'identifier rapidement les problèmes. Il est également important de rencontrer et de communiquer régulièrement avec les fournisseurs pour s'assurer que les résultats attendus du contrat sont atteints de manière efficace en matière de coûts.

10. Un certain nombre de participants ont évoqué la difficulté de dénombrer les groupes de population nomades. En raison du changement climatique et des changements de style de vie (par exemple, l'utilisation croissante de solutions de stockage de l'eau parmi ces groupes), les schémas de déplacement saisonniers typiques de ces groupes ont changé, ce qui augmente la difficulté de "capturer" ce groupe de population dans l'approche traditionnelle de suivi des points d'eau et des mouvements saisonniers. Certains pays ont partagé une expérience réussie à cet égard avec l'engagement des chefs de communautés nomades (tribales) dans l'exercice de collecte de données. Pour mener à bien le recensement des nomades, il est particulièrement nécessaire d'accorder une attention particulière au travail préparatoire afin de déterminer les techniques de dénombrement appropriées. Comme l'indiquent les Principes et recommandations des Nations Unies pour les recensements de la population et des logements, Révision 3, il n'existe pas de méthodologie absolue pour le recensement des nomades, et les conditions varient d'un pays à l'autre (para. 3.127). L'atelier a conclu que tous les efforts doivent être faits pour assurer la couverture complète de chaque personne dans le pays, y compris les nomades, en développant des stratégies appropriées et efficaces pour assurer un dénombrement aussi complet que possible.

11. L'atelier a également soulevé la question de la production de données sur le handicap, sur la base de l'approche du Groupe de Washington telle que recommandée dans les Principes et recommandations pour les recensements de la population et des logements des Nations unies, révision 3, en utilisant des sources de données administratives. L'atelier a également conclu qu'un effort important est nécessaire pour harmoniser les sources de données administratives pertinentes en fonction des limitations fonctionnelles plutôt que du handicap physique.

12. En discutant de l'importance des recensements de la population et du logement en termes de mesure des migrations internationales dans le cycle 2020, les participants ont exprimé l'intérêt d'inclure des questions non seulement sur les immigrants mais aussi sur les ressortissants qui vivent à l'étranger, ce qui ne figure pas parmi les sujets principaux dans les recommandations de l'ONU. Il a été souligné que les pays qui prévoient d'inclure des questions sur les personnes vivant à l'étranger pourraient envisager de poser des questions sur les anciens membres d'un ménage qui vivent ou sont censés vivre dans un autre pays pendant un an ou plus. Cette question pourrait être importante pour les pays qui connaissent un niveau élevé d'émigration.

13. Lors de l'examen de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la réalisation de recensements dans les pays participants, l'atelier a noté qu'un certain nombre de pays ont réalisé leur recensement du cycle 2020 avant l'avènement de la pandémie, par exemple l'Égypte, la Jordanie et la Palestine ; un autre nombre de pays encore ont généré des statistiques de recensement à partir de registres administratifs, par exemple Oman et le Qatar. Parallèlement, les pays qui prévoyaient de réaliser leur recensement en 2020 et 2021 avec la méthode de recensement traditionnelle ont dû reporter et réaliser leurs opérations de recensement à une date ultérieure, par exemple l'Algérie. Dans un autre nombre de pays encore, les préparatifs du recensement de la population et des logements de 2020 sont en cours, avec des résultats incertains, par exemple à Djibouti, en Irak, en Libye, en Mauritanie, en Somalie, au Soudan et en Syrie.

14. Étant donné que peu de pays qui prévoient d'effectuer un recensement dans un avenir proche prévoient de modifier la question sur les décès dans les ménages afin de saisir les informations sur la cause du décès, y compris à cause de la COVID-19, l'atelier a pris note des récentes recommandations du groupe d'experts UNSD/OMS qui ont proposé d'étendre la période de référence pour mesurer les décès dans les ménages afin de couvrir la période allant du début de la pandémie à la date de référence du recensement.

15. L'atelier a noté qu'il y a un grand intérêt pour l'utilisation des registres administratifs pour produire des informations de recensement parmi les pays arabophones, en prenant en

considération la mise en œuvre réussie de recensements entièrement basés sur les registres comme présenté par Oman et Qatar. Les participants à l'atelier ont conclu qu'il fallait planifier soigneusement le passage du recensement traditionnel à d'autres types de méthodes de recensement faisant appel à des registres, en allouant un temps important aux activités initiales, en particulier pour établir une communication efficace avec les institutions propriétaires de registres, renforcer les capacités, évaluer la disponibilité et la qualité des registres administratifs existants afin d'élaborer une feuille de route réaliste pour cette transformation.

16. Les participants ont également noté les difficultés liées à l'utilisation des registres administratifs, notamment les divergences de définitions et de concepts entraînant des incohérences avec les données collectées lors des recensements précédents et les normes internationales, l'exactitude des données et l'exhaustivité de la couverture. L'atelier a également noté l'importance des mécanismes de mise à jour, notamment pour les changements d'adresse, les événements vitaux et les bâtiments nouvellement construits, modifiés et démolis, qui doivent être mis en place avant d'utiliser les registres à des fins de statistiques de recensement. L'atelier a recommandé aux pays participants de continuer à acquérir l'expérience et les solutions disponibles dans les pays arabophones en ce qui concerne le recensement basé sur les registres et d'évaluer la faisabilité de ces solutions pour les futurs cycles de recensement.

17. L'assurance et le contrôle de la qualité de tous les segments du recensement de la population et des logements figurent en bonne place et sont élaborés dans les directives internationales - les principes et recommandations des Nations unies et le manuel des Nations unies sur la gestion des recensements, a noté l'atelier. Dans ce contexte, il a recommandé que des mesures de qualité visant à garantir la qualité des processus soient intégrées dans tous les recensements de la population et des logements tout au long des opérations de recensement, de la planification à la diffusion. Il a également été souligné que tous les pays devraient mener une enquête post-dénombrement et comparer les résultats du recensement avec les résultats des recensements précédents et d'autres sources de données, principalement les enquêtes sur les ménages et les registres administratifs, afin d'évaluer la qualité des données du recensement. L'atelier a souligné que des rapports complets d'évaluation de la qualité du recensement doivent être produits par chaque pays qui entreprend un recensement du cycle 2020, en suivant les dimensions d'évaluation de la qualité présentées dans les lignes directrices de l'UNSD.

18. Lors de la préparation de l'atelier, les organisateurs ont invité les experts participants à identifier les questions particulièrement pertinentes à discuter dans un format ouvert. Le premier thème présenté concernait l'utilisation de la méthodologie pour l'estimation de la population dans les zones difficiles à dénombrer en raison d'une crise humanitaire ou d'autres catastrophes d'origine humaine ou naturelle. Cette technologie est basée sur

l'application d'une méthodologie géo-spatiale pour estimer la population sur le terrain. Bien que cette méthodologie ne soit pas recommandée au niveau international à des fins de recensement, l'atelier a recommandé qu'elle soit prise en considération dans les conditions difficiles de la région pour acquérir des informations de base sur la taille de la population à des fins humanitaires.

19. L'atelier a abordé la question du lieu de résidence habituelle tel que défini dans les recommandations internationales. Les participants ont conclu que, dans certaines conditions, ce concept est difficile à appliquer et nécessite la fourniture de métadonnées supplémentaires qui permettraient une interprétation plus complète des statistiques de recensement qui en résultent.

20. Le troisième thème de la discussion ouverte concernait la mesure des migrations internationales dans les recensements de la population et des logements. L'atelier a noté que ce sujet a déjà été quelque peu discuté (voir le paragraphe 12 ci-dessus) et a conclu que l'application stricte des normes et recommandations internationales en matière de recensement pourrait permettre une évaluation complète du nombre de migrants internationaux dans les pays.

21. Quant au quatrième thème, l'utilisation de l'auto-dénombrement par Internet dans les recensements de la population et des logements, l'atelier a noté qu'il a été rarement efficace dans les recensements du cycle 2020 dans les pays participants. Il a également recommandé de procéder à d'autres essais et expérimentations avec des collectes de données statistiques plus petites, comme l'utilisation de cette méthode dans des enquêtes, afin de déterminer si cet instrument peut être utile dans le cycle de recensement 2030.